FICHE DE POSTE	
Intitulé du poste	« Chargé de mission développement EnR sous maîtrise publique » PCAET_2025_07
Filière/Catégorie/Grade de la FPT ou contractuel(le)	Technique, catégorie B, poste ouvert aux contractuels
Pôle ou service	PCAET
Affectation/Position hiérarchique	Catalina DUQUE GOMEZ, DGA en charge de la stratégie territoriale
Résidence administrative	Le Montet
Autre lieu de travail	Communes de la Communauté de Communes

Contexte

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais regroupe 25 communes au nord de l'Allier.

Le diagnostic du PCAET (2021) fait état d'une consommation en 2015 de 410 GWh et d'une production de 68 GWh de source renouvelable et locale, soit 16% de la consommation du territoire. La part importante de bois énergie permet de couvrir 56% des besoins de chaleur alors que la production d'électricité couvre 5 % des consommations. Par ailleurs, le potentiel total de développement des énergies renouvelables pourrait couvrir l'équivalent de 89% de la consommation actuelle du territoire. La stratégie définie dans le cadre du PCAET se fixe comme objectif d'atteindre 38% d'autonomie énergétique en 2026 et de 97% en 2050.

En 2023 la CCBB et les communes qui la composent ont signifié leur volonté d'engager une démarche de solarisation des toitures des bâtiments publics et la structuration de l'autoconsommation collective. Cela s'est traduit par la définition des Zones d'Accélération des EnR ciblant majoritairement les bâtiments et le foncier publics. Des démarches ont été entreprises, notamment avec un premier travail de prospective sur le potentiel des toitures et du stationnement du domaine communal et communautaire.

Missions du poste

Sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge de la stratégie territoriale et en collaboration directe avec le chargé de mission sobriété énergétique et les équipes du

SDE03, le/la chargé(e) de mission aura pour mission de développer les énergies renouvelables du territoire, de la prospection à la mise en service.

Dans ce cadre, le chargé de mission interviendra par :

- L'accompagnement des élus dans la structuration et la mise en œuvre d'une stratégie énergétique territoriale ;
- Le pilotage des projets d'EnR portés par les collectivités ;
- La contribution à la structuration opérationnelle de la structure permettant l'exploitation des EnR sous maîtrise publique.

Cette démarche s'inscrit dans les engagements forts du territoire en matière environnementale et d'adaptation au changement climatique (PCAET, Contrat d'Objectifs Territorial TETE, Atlas de la Biodiversité, Territoire Engagé pour la Nature, démarche TACCT, Contrat Local de Santé), ainsi qu'en matière de revitalisation des bourgs (PVD) et de développement économique (politique d'accueil, PAT).

Actions et tâches principales à effectuer

Stratégie énergétique territoriale

- Contribuer à la structuration de la stratégie énergétique territoriale : caractérisation et priorisation des sites à potentiel.
- Apporter un éclairage technique dans le cadre de la formulation des avis du Conseil Communautaire aux projets EnR en instruction.
- Mener des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire (élus, entreprises, institutions partenaires et habitants) aux enjeux du développement des énergies renouvelables sur le territoire. Cela passera notamment par la mise en place d'une démarche d'échange d'expériences s'appuyant sur les projets aboutis afin de communiquer auprès des communes et des entreprises locales pour inciter le développement des EnR.

Développement des énergies renouvelables sous maîtrise publique

- Rédaction d'une note d'opportunité pour chacun des bâtiments, parcs de stationnement et foncier publics afin de prioriser les sites. Cette note est rédigée en lien avec le Chargé de mission sobriété énergétique des bâtiments publics – économe des flux, et doit définir un plan d'actions permettant d'intégrer les dispositifs adaptés pour tendre vers l'autonomie énergétique des bâtiments publics (éclairage, eau chaude, ...).
- En coordination avec le chargé de mission sobriété énergétique et les agents communaux, pilotage des études de faisabilité et techniques (structure, réseaux, ...) par site à potentiel et accompagnement des élus dans la prise de décision pour le passage à la phase opérationnelle (priorisation multicritères, planification).

- Structuration l'autoconsommation collective à l'échelle intercommunale en fonction des projets viables.
- Déterminer le modèle économique, élaborer un plan de financement et une évaluation des économies et/ou des bénéfices financiers générés par les projets envisagés.
- Réaliser une veille règlementaire et sur les dispositifs de soutien aux projets relatifs au développement des ENR.

Suivi des projets d'énergies renouvelables en phase opérationnelle

- Contribuer à la rédaction des cahiers des charges des projets et apporter l'expertise technique pour accompagner les élus dans la sélection des prestataires.
- Réaliser le suivi technique des projets pendant la phase travaux et livraison.
- Appuyer le chargé de mission sobriété énergétique et le prestataire le cas échéant, dans le suivi technique des premiers mois d'exploitation des installations.
- Rédiger des bilans annuels des installations : production effective, bilan entre autoconsommation – vente.

Contribution à la création de la structure qui portera les projets d'EnR

- Sur la base du travail de prospection et des études de viabilité financière des projets, contribuer à structurer la personne morale organisatrice.

Des missions complémentaires pourront également être confiées au chargé de mission par la Direction de l'EPCI.

Relations hiérarchiques	Directrice Générale Adjointe en charge de la stratégie territoriale.
Relations fonctionnement interne	Agents communautaires. Elus communautaires délégués. Elus municipaux. Agents municipaux.
Relations fonctionnement externe	SDE03, DDT, d'autres partenaires techniques et financiers. Entreprises, habitants.
Profil	

BAC+3 à BAC+5 en énergies renouvelables, économie de l'énergie, environnement, développement durable.

Une première expérience dans un poste similaire serait appréciée.

Savoirs faire/Savoir être

Connaissance des aspects règlementaires, techniques et financiers du développement des EnR.

Maîtrise d'outils informatiques (autocad, accès, excell, word…) et cartographiques open-source (qgis).

Maitrise de l'outil de dimensionnement des installations photovoltaïques PVSyst,

Force de proposition, autonomie, rigueur professionnelle, disponibilité et discrétion.

Sens du relationnel et du service public.

Sens du travail en équipe, capacité à travailler en transversalité indispensable.

Titulaire permis B

Conditions

Déplacements sur le territoire indispensables.

Contrat d'un an renouvelable.

35 heures par semaine annualisées.

CNAS

Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Prise de poste prévisionnelle : octobre 2025

Modalités de candidature

Merci de bien vouloir nous faire parvenir votre candidature avant le 12 septembre 2025 à candidature@ccbb.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Catalina DUQUE GOMEZ c.duquegomez@ccbb.fr, 07 64 35 62 32

Votre candidature devra prendre la forme suivante :

- Pour le CV : PCAET_2025_07_CV_nom_prénom
- Pour la lettre de motivation : PCAET_2025_07_nom_prénom